

Les eurodéputés épinglent la censure sur le Net

La censure étatique sur le Net n'est pas nouvelle. Mais aujourd'hui, les eurodéputés ont décidé de la dénoncer. Mieux vaut tard que jamais. Le Parlement européen a ainsi adopté une résolution dénonçant les pays

« considérés comme des ennemis de la liberté d'expression en ligne » et des entreprises qui collaborent au système de censure organisée sur l'internet. 15 pays sont sur la liste noire des députés européens: l'Arabie Saoudite, le Bélarus, la Chine, la Corée du Nord, Cuba, l'Iran, la Libye, les Maldives, la Birmanie, le Népal, l'Ouzbekistan, la Syrie, la Tunisie, le Turkménistan, et le Vietnam. Concernant les entreprises, « des sociétés comme Yahoo!, Google ou Microsoft sont d'accord pour censurer leurs services en suivant des instructions données par le gouvernement chinois et que d'autres entreprises, comme Secure Computing et Fortinet, fournissent aux gouvernements de Tunisie et de Birmanie les moyens de censurer l'internet », peut-on lire dans la résolution. Les eurodéputés soulignent également que « Cisco Systems a fourni à la police de ces pays des équipements permettant de surveiller les internautes et que Yahoo! collabore depuis plusieurs années avec le système judiciaire chinois ». Ils épinglent également France Télécom qui avec sa filiale Wanadoo a récemment annoncé le lancement d'un service conjoint avec l'opérateur tunisien Planet Tunisie, « alors que le gouvernement tunisien a décidé de rendre inaccessibles tous les sites de l'opposition dans le pays ». Le Parlement européen demande aux Etats membres de l'UE et à la Commission européenne de s'engager, dans un code de conduite, à ne « pas participer à des activités répressives » sur l'internet et de faire dépendre les programmes d'aide de l'UE sur le développement des technologies de l'information à un accès sans entrave à l'internet. Louable intention qui aura néanmoins du mal à supplanter les considérations économiques des entreprises et politiques des Etats concernés.